



N° 13616*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Métropole Aix Marseille Provence – Conseil de Territoire du Pays d'Aix
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : CS 40 868
 Commune : Aix en Provence
 Code postal : 13 626
 Nature des activités : Service Public – Traitement des déchets – ISDnD de l'Arbois
 Qualification : EPCI

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Larus Michaellis</i> Goéland Leucophée	6000	Demande de perturbation intentionnelle de Goélands Leucophées ainsi que de Mouettes Rieuses par émissions sonores et moyens pyrotechniques Site ISDND l'Arbois
B2 <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Mouette Rieuse	2300	
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrie	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Limiter la population des Goélands sur le site de l'ISDND de l'Arbois.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée) Voir Rapport Audit Goélands Leucophées Site ISDnD l'Arbois 2021 joint.

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : ...
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser : ~~Fauconnerie~~ Pas de fauconnerie
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : ...

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser : Utilisation d'un effaroucheur embarqué + Mégaphone émettant des cris de détresse
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser : Utilisation d'un pistolet alarme 6mm + fusées aviaire
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre : voir les rapports joints au document

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : Expert en Péril Animalier Aéroportuaire et Gestion Aviaire

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Année 2022

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : PACA
Départements : BOUCHES DU RHÔNE
Cantons :
Commune : ISDND de l'Arbois - AIX-EN-PROVENCE

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Voir le rapport d'analyse de la ville d'Aix-en-Provence + le rapport d'audit de l'ISDND de l'Arbois + les rapports de comptage des oiseaux détritvovres 2019 ; 2020 ; 2021 joints à la demande de dérogation

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Émission d'un rapport complet sur les actions menées lors du plan d'actions pour chaque année

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Aix-En-Pro

Le 21 DEC. 2021

Votre signature

GUY BARRET

Vice-Président Délégué
à la Prévention et à la
Gestion des Déchets